

Pour **savoir**
si une personne
se drogue,
le **mieux** est de faire
un **test d'urine**



Pour en savoir plus, voir au verso

Des tests ?

Beaucoup de parents et de responsables de l'éducation des jeunes voudraient disposer de moyens efficaces et fiables permettant de détecter le jeune qui se drogue, afin de l'aider et/ou de le « faire soigner » le plus tôt possible. D'où, l'intérêt de certaines personnes pour ces fameux tests d'urine. Mais, est-ce la bonne manière de s'y prendre ?

Les limites des tests urinaires

Même lorsqu'ils sont réalisés en laboratoire, il existe une marge d'erreur due à la manipulation des échantillons d'urine.

En outre, les tests urinaires ne répondent pas aux questions suivantes : est-ce une consommation expérimentale (« une fois pour essayer »), occasionnelle, régulière, abusive ? ; Y a-t-il une dépendance ? ; Quelles sont les raisons qui expliquent cette consommation ?

Or, toutes ces informations sont déterminantes pour évaluer réellement la situation.

De plus, le fait de détecter des traces de drogue ne permet pas d'affirmer que la personne en question est encore sous l'effet du produit. Pensons au risque de confusion pouvant s'ensuivre, par exemple, dans le cas du travailleur soumis au test la semaine alors qu'il s'abstient de consommer des drogues durant cette période et ne consomme que le week-end.

Le cannabisme passif

De nombreuses études scientifiques ont démontré que l'inhalation de fumée de cannabis par un sujet passif (c'est-à-dire non-fumeur) est décelable par des tests sanguins et urinaires. Ces tests sont actuellement utilisés par les forces de l'ordre et un résultat positif peut être interprété à tort comme preuve formelle de consommation.

Des non-consommateurs risquent donc d'être condamnés par la justice ou devoir payer une amende ou se voir licenciés de leur emploi ou être exclus de leur école, etc. alors qu'ils n'ont pas fumé de cannabis.

C'est évidemment totalement injuste !

La police et les autres instances répressives offriraient une sécurité juridique bien plus solide en ne se basant que sur la détention effective d'une quantité réelle de cannabis et non plus sur ces tests.

Combien de temps ?

La durée durant laquelle les tests peuvent détecter les drogues dans l'organisme varie selon la dose consommée, la qualité du produit, le poids de la personne, etc. Ainsi le cannabis sera détectable jusqu'à trente jours après consommation chez un fumeur régulier mais seulement deux jours chez un consommateur occasionnel.

LE POINT DE VUE D'INFOR-DROGUES

Le contrôle urinaire est un acte technique. Il peut être vécu par le « testé » comme niant sa parole : « On ne te croit pas, on fait le test d'urine ». Cette méthode risque d'envenimer les relations entre les personnes concernées (parents et enfant, jeune et éducateur/animateur/enseignant/etc.) et briser la confiance indispensable à toute relation éducative.

La méthode des tests risque ainsi de figer les adultes dans une fonction de contrôle pouvant s'apparenter au rôle du policier. Le jeune, en réaction, pourrait être tenté de mentir soit pour correspondre à cette image de menteur, soit parce que « face à des flics, je mens », « je ne l'ai fait qu'une fois », « je n'ai tiré qu'une fois sur le joint de Chose », « Untel m'a obligé à en prendre »... Dès lors, la perte de confiance peut s'accroître et « justifier » des tests de plus en plus fréquents.

La perte de confiance peut entraîner la rupture de communication voire le repli profond du jeune qui peut vivre simultanément à son égard un climat de traque, mais aussi l'incompréhension et le rejet. Toutes souffrances qui ne font généralement qu'amplifier les éventuels problèmes et le recours à des pseudo solutions telles les drogues ou d'autres formes de réactions comme la délinquance, la fugue...

La relation éducative nécessite l'attention et la confiance. Dès lors, en cas de suspicion et de problème, le meilleur moyen et le plus sûr sur le plan éducatif est d'en parler avec la personne concernée et de lui faire part de ses inquiétudes, des questions que l'on se pose. Maintenir le dialogue sur cette question difficile et préserver le lien éducatif sont des atouts importants pour accompagner et aider le jeune à traverser d'éventuelles difficultés.

Les médecins aussi

Concernant le dépistage d'un usage de drogues chez les élèves, l'Ordre des médecins déclarait (21 juin 2003) : « Le dépistage d'usage de drogues s'insère dans le cadre du maintien de l'ordre et du contrôle du respect de la loi, qui est une mission de police et non de médecine préventive ».

Animation

Objectif: prendre conscience de l'importance du dialogue et des possibles conséquences négatives d'un test d'urine.

Proposez au groupe de réaliser un petit jeu d'improvisation: deux parents craignent que leur(s) adolescent(e)s prenne(nt) de la drogue. Ils voudraient qu'il/elle fasse(nt) un test urinaire. Le ou les jeunes ne sont pas disposés à se faire tester et argumentent.

Idéalement, on peut imaginer que les jeunes jouent le rôle des parents et les adultes le rôle de leurs enfants.

Conclure par une discussion reprenant les éléments d'information ci dessus.

AVANT de faire subir un test... il est important de penser à l'APRÈS

• Si le test est négatif (pas de traces de drogues), que direz-vous à votre enfant, au jeune suspecté ? Que faire pour restaurer un réel climat de confiance entre vous ? Ce résultat négatif veut-il dire qu'il n'y a plus rien à faire, que tout va bien ? Or, si un test a été fait (ce qui n'est tout de même pas une mesure banale) cela signifie que des inquiétudes existaient. Que vont-elles devenir ? Vous pouvez penser que la drogue n'est écartée que ponctuellement. Allez-vous réaliser des tests régulièrement, avec même une visée préventive :

« S'il sait que je fais des tests, il n'osera pas se droguer ! ». Cette méthode risque, à coup sûr, de rompre la confiance (voir ci-contre).

• Si le test est positif (présence de traces de drogues dans les urines), vous aurez la preuve. Mais, comment allez-vous réagir ? Comment allez-vous interpréter ce résultat et avec qui ? Qu'allez-vous faire de cette information ? Punir ? Dialoguer ? Soigner ? Fermer les yeux ? Qu'allez-vous dire à votre enfant, au jeune concerné ? C'est avant de faire le test qu'il faut y penser.

In fine, revient la question fondamentale. Concernant une éventuelle consommation de drogues ou un doute à ce sujet, il est prudent de se demander pourquoi on se pose cette question et aussi ce qui est le plus important : détenir la preuve que la personne a transgressé un interdit (ne pas se droguer) ou savoir qu'elle est en difficulté ?

Pour aller plus loin www.infordrogues.be
rubrique « Education permanente »

Vous pouvez commander gratuitement d'autres affiches.

Des rencontres-débats, des animations, etc. peuvent être organisées autour de cette affiche.

D'autres outils sont également à votre disposition :

education.permanente@infor-drogues.be 02 / 227 52 55

Pour parler, échanger, s'informer...
Infor-Drogues :

02 227 52 52

24 heures/24 dans l'anonymat

